



Voir aussi :

[Avis défavorable pour le projet du site Seveso prévu sur la commune du Mesnil-en-Thelle \(60\)](#)

Le 26 septembre 2019, à l'unanimité et à travers une motion, les élus persanais ont demandé au Préfet de l'Oise de dire NON au projet d'installation d'une plateforme logistique classée Seveso au Mesnil-en-Thelle.

Le Conseil municipal de Persan a déjà exprimé son refus par une délibération le 21 février 2019.

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation de la société Victor-Martinet & Cie, en vue d'exploiter, sur le territoire du Mesnil-en-Thelle, une plateforme logistique avec classement Seveso a reçu un avis défavorable par le commissaire enquêteur en charge de cette enquête.

Pourtant, le Préfet de l'Oise n'a toujours pas rendu son avis dans ce dossier. Mais il a indiqué, dans un courrier daté du 11 juin 2019, que les arguments des déposants du permis étaient intéressants, terminant sa missive par deux phrases qui interpellent les élus de Persan :

" les données communiquées permettent de conclure à l'absence de risques sanitaires liés au fonctionnement du site "

" (...) l'ensemble des avis rendus par les services de l'État consultés est, à ce stade, favorable au projet présenté "

"Implanté à proximité d'un lotissement de 50 logements et d'un groupe scolaire, il n'est pas envisageable de laisser courir un tel risque à nos administrés", défend Alain Kasse, le Maire de Persan.

Les élus de Persan, mais aussi d'autres communes voisines, invitent dès lors le Préfet de l'Oise à émettre un avis négatif quant au projet actuel et à entendre les craintes et le refus de la population et des élus locaux.